

PLAN REPAS

QUI S'OCCUPE DES LUNCHS DE VOS ENFANTS?

GAGNEZ DU TEMPS
NOUS AVONS UNE SOLUTION REPAS **SANS TRACAS!**



DES ÉCONOMIES À RÉALISER AVEC NOS **PLANS REPAS**



LE DÉPANNEUR

50 REPAS

7,65 \$ au lieu de 8,15 \$
6 % DE RABAIS

~~407,50 \$~~
382,50 \$



L'OCCASIONNEL

90 REPAS

7,15 \$ au lieu de 8,15 \$
12 % DE RABAIS

~~733,50 \$~~
643,50 \$



L'ANNUEL

170 REPAS

6,45 \$ au lieu de 8,15 \$
21 % DE RABAIS

~~1409,95 \$~~
1115,85 \$



SIMPLE - RAPIDE - SÉCURITAIRE

CHAQUE REPAS COMPREND?



- Soupe du jour
- Assiette principale (2 choix tous les jours)
- Pain et beurre (si non présents dans l'assiette)
- Boisson (lait 200 ml OU jus Oasis 200 ml)
- Dessert du jour OU pouding OU salade de fruits

CONDITIONS ET DÉTAILS



- Pour votre protection, une seule transaction de repas complet est permise par jour.
- Pour le plan annuel, aucun remboursement ne sera effectué excepté pour les élèves quittant l'établissement scolaire avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. De plus, aucun remboursement de solde de repas ne sera effectué. La période du plan annuel est du 26 août 2024 au 17 juin 2025 du lundi au vendredi.

✓ Date limite pour adhérer au plan annuel : 18 septembre 2024

- Pour les plans de 50 et 90 repas, aucun remboursement ne sera effectué. Le solde pourra être remboursé si l'élève quitte définitivement l'établissement scolaire. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. Pour les plans de 50 et 90 repas : s'il y a un solde à la fin de l'année scolaire, celui-ci pourra être utilisé l'année suivante.

Veuillez noter que nos plans repas pourraient être modulés ou modifiés selon la réalité de la prochaine rentrée scolaire. Les changements peuvent être appliqués sans préavis. Informez-vous auprès de notre gestionnaire du service alimentaire pour confirmer les détails des plans.

COMMENT ADHÉRER AUX PLANS REPAS



- L'achat peut se faire directement en ligne à partir du 12 août 2024 sur le site Web suivant :

masolutionrepas.ca/collegelaval

- Pour les élèves de 1^{re} secondaire n'ayant pas la carte étudiante en main, simplement inscrire le nom de l'enfant.
- Lors de la demande en ligne, indiquez un numéro fictif, le temps de recevoir votre carte.
- Si vous éprouvez des difficultés lors de l'inscription en ligne, vous pouvez nous contacter par téléphone AVANT le 18 septembre 2024 pour le plan annuel ou en tout temps pour les plans de 50 et 90 repas.

D'AUTRES ALTERNATIVES

En tout temps, votre enfant pourra visiter d'autres comptoirs tels que :

- ZONE CRÉATION ou PANINIS, pour seulement 2 \$ de plus;
- Bol poké, pour seulement 2,50 \$ de plus.

*** Ces **OPTIONS PLUS** devront être payées en argent comptant, Interac ou avec la carte Zipthru.***



LA CARTE RECHARGEABLE

AUSSI DISPONIBLE

Déposez aussi de l'argent sur la carte Zipthru afin que votre enfant puisse déjeuner ou se procurer des articles complémentaires exclusivement au service alimentaire de son école.



www.cartecaf.zipthru.ca